

Judith Reed
Agente de projets, Relais-femmes

Le début du 20e siècle...

Lorsque nous pensons au féminisme, c'est bien souvent l'image des suffragettes (mouvement qui s'organisa pour revendiquer le droit de vote des femmes) qui nous vient d'abord à l'esprit. Mais quelles sont les autres revendications qui ont animé les femmes québécoises ? Comment s'est développé le féminisme au Québec ?

L'une des premières mobilisations des femmes, au début du 20e siècle, concernait effectivement le droit de vote. Canadiennes anglaises et Québécoises francophones travaillèrent de concert à l'obtention du droit de vote pendant un moment au sein du « Montreal Local Council of Women ». Pour des raisons religieuses et nationales, ces dernières finirent toutefois par quitter l'organisation et fonder la « Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ». Si le droit de vote fut gagné au fédéral en 1919, il n'était pas acquis au provincial. En 1927, Idola St-Jean fonda l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec. Deux (2) ans plus tard, la « Ligue des droits de la femme » voyait le jour grâce à Thérèse Casgrain. Les Québécoises obtinrent le droit de vote, au provincial, en 1940.

Dans cette première moitié du 20e siècle, les féministes revendiquèrent divers droits pour les femmes. Elles exigèrent des transformations politiques, juridiques et sociales leur permettant de s'impliquer dans la société et de participer à son amélioration : elles considéraient que cela était de leur devoir. Elles souhaitaient, par exemple, que les femmes mariées qui avaient un emploi puissent toucher leur salaire, qui était, jusque là, versé à leur époux. L'acquisition de ces droits, croyaient-elles, allaient leur permettre d'être de meilleures épouses et de meilleures mères. C'est aussi à cette époque que les féministes critiquèrent l'institution du mariage qui instaurait la subordination des femmes qui devaient respect et obéissance à leur mari. Comme nous pouvons le constater, les femmes ne remettaient pas en question, à ce moment-là, le rôle et l'identité des femmes et des hommes: chacun était considéré comme des êtres naturellement différents ayant des rôles complémentaires. Il est intéressant de constater que les questions relatives à la sexualité, qui mobilisaient les Américaines et les Européennes de l'époque, sont absentes du discours des féministes québécoises. Cela s'explique vraisemblablement par le fait que la société québécoise fut, jusque dans les années 1960, fortement imprégnée par la religion catholique. Il est d'ailleurs à noter que le féminisme était fort mal vu au début du siècle au Québec. Outre le fait que les femmes exigeaient des changements, comme dans les autres sociétés d'ailleurs, les Québécois et les Québécoises catholiques considéraient que le féminisme était ou bien protestant (puisque les féministes anglaises et américaines étaient protestantes) ou bien athée (puisque plusieurs féministes provenaient de la France républicaine). Ce n'est pas un hasard non plus si les pionnières du féminisme parlaient peu d'égalité entre les hommes et les femmes, concept qui aurait davantage bousculé les idées de l'époque : elles dénonçaient plutôt les injustices commises à l'endroit des femmes.

À l'époque de la Seconde Guerre mondiale...

De nombreuses femmes investirent le marché du travail lors de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) puisque les hommes étaient à la guerre : elles participèrent à l'effort de guerre. Est-ce que leur droit au travail devenait acquis pour autant ? Non. Dès la fin de la guerre, en effet, les pouvoirs en place souhaitaient voir les femmes retourner au foyer. Seulement, beaucoup d'entre elles désiraient demeurer sur le marché du travail.

À partir de 1945, plusieurs femmes créèrent, suite à leur implication dans divers groupes lors de la guerre, des associations de nature politique, économique, éducative et professionnelle afin de travailler à l'amélioration de la société. C'est alors que furent fondées l'« Association des femmes de carrière de Québec » (1947), l'« Association des femmes diplômées des universités » (1949), le « Cercle des femmes journalistes » (1951), le « Comité des avocates du barreau » (1952), pour n'en nommer que quelques-uns. Malgré qu'elles aient diverses revendications féministes, celles liées au droit à l'instruction supérieure et à l'obtention de droits égaux pour les femmes mariées, entre autres, les femmes de cette époque ne se disaient pas féministes, elles se disaient plutôt militantes. Il faut comprendre qu'il était difficile pour les femmes, à l'époque, de se dire féministes, puisque le féminisme questionne l'ordre social établi (qui est considéré comme étant naturel et allant de soi). De tous temps, aussi, des préjugés défavorables ont été accolés au féminisme.

Peu à peu, les femmes ont acquis les droits de s'impliquer sur la place publique et de travailler. Les mentalités, par contre, ne changèrent pas tout à fait. En effet, si les femmes pouvaient travailler à l'extérieur de la maison, elles devaient également être en mesure de remplir leurs rôles d'épouse et de mère. La société n'offrait guère de services (ex. : garderies) pour les aider dans cette double tâche.

Les années 1960...

À partir du milieu des années 1960, divers groupes de pressions féministes virent à nouveau le jour. C'était le cas de la « Fédération des femmes du Québec » (FFQ) et de l'« Association féminine d'éducation et d'action sociale » (AFEAS), créées toutes deux en 1966. La première travaille à la défense des intérêts et des droits des femmes. Elle contribue à l'avancement des conditions de vie des femmes en revendiquant l'accès à l'égalité, à l'équité, à la dignité et à la justice, et ce, dans de nombreux domaines. L'AFEAS œuvre également dans de nombreux dossiers, tels la santé, le travail non rémunéré, l'implication des femmes en politique, les garderies et le sexisme. Ces groupes marquaient le retour du féminisme organisé. Par ailleurs, ils venaient donner une assise théorique aux groupes de femmes : ils effectuaient des enquêtes et des analyses et ils formalisaient leurs revendications.

Les revendications des femmes, à la fin des années soixante, portaient sur leur accès au marché du travail (et ce, même une fois mariée), sur le droit à l'instruction, sur la modification des lois au civil comme au criminel, et sur le droit à la participation politique. Bref, les femmes revendiquaient des réformes sociales.

C'est la raison pour laquelle elles créèrent ces groupes de pression. Les femmes s'impliquèrent aussi dans de nombreuses luttes syndicales, dont celles visant à obtenir de meilleures conditions pour les travailleuses du textile.

En 1967, le gouvernement fédéral mit sur pied la « Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada » (aussi appelée Commission Bird, du nom de sa présidente, Florence Bird). Celle-ci était demandée depuis longtemps par les femmes. Le contexte social, à cette époque, fut favorable à l'élaboration de cette commission. Pourquoi ? Parce qu'il y avait des mouvements internationaux pour la paix, des mouvements d'opposition à la guerre du Vietnam et des discussions sur la ségrégation raciale : tout cela a stimulé des réflexions sur les Droits de l'homme, fournissant un cadre théorique pour pousser plus loin la question de la condition féminine. Laura Sabia, qui fit partie du « Ontario Council on the Status of Women » et qui fut journaliste au Toronto Sun, avait également évoqué la possibilité que trois (3) millions de femmes manifestent à Ottawa si cette commission n'avait pas lieu. Cette commission fit état des situations discriminatoires vécues par les femmes, de même que leur pauvreté.

Au tournant des années 1970...

Au tournant des années 1970, au Québec comme dans d'autres pays d'ailleurs, des femmes faisant partie d'associations sociales et nationales prirent conscience du fait qu'elles étaient reléguées à des fonctions subordonnées (secrétaires, réceptionnistes, etc.) au sein de leur groupe. Qui plus est, elles voyaient que leurs revendications concernant les femmes étaient mises au second plan, derrière les objectifs plus généraux des groupes. Plusieurs de ces femmes quittèrent alors ceux-ci afin de fonder des groupes de femmes destinés en priorité aux luttes des femmes. C'est ainsi que virent le jour, dès 1969, divers groupes féministes radicaux sur la scène politique québécoise. Leurs interventions étaient multiples : revendication du droit à l'avortement et accès aux moyens de contraception, mise sur pied de clinique d'avortement, luttes pour un réseau libre et gratuit de garderies, dénonciation de la violence conjugale, du viol conjugal, de la pornographie, de la discrimination systémique à laquelle font face les femmes sur le marché du travail, etc.

À cette époque se côtoyaient donc deux types de féminismes au Québec, le premier étant le féminisme libéral (ou égalitaire), revendiquant l'égalité des droits et expliquant la subordination des femmes par la prégnance des stéréotypes discriminatoires, et l'autre, le féminisme radical, qui remettait davantage en question l'ordre social et qui montrait que l'infériorisation des femmes est fondamentalement liée à la structure sociale. Diverses femmes, qui ne se disaient pas féministes mais qui prônaient tout de même l'amélioration des conditions de vie des femmes, n'approuvaient guère ces remises en question de la part des féministes radicales, non plus que leurs stratégies. C'est pourquoi elles commencèrent à nommer et à affirmer leur position égalitariste et réformiste. Cela fut considéré comme un féminisme modéré, d'où la réapparition du mot féminisme dans le discours et l'adhésion plus ouverte des femmes au féminisme. Par ailleurs, avec l'arrivée du féminisme radical, au tournant des années 1970 au Québec, les gens prirent conscience du fait que le mouvement des femmes n'est pas homogène. Toutes les femmes n'expliquent

pas la subordination des femmes de la même manière, toutes n'ont pas les mêmes stratégies afin d'y faire face.

Mais qui sont ces groupes féministes radicaux ? Parlons d'abord du « Front de libération des femmes du Québec » (FLF) qui est considéré comme étant l'initiateur du nouveau féminisme québécois. Ce groupe vit le jour en 1969 dans la foulée de la manifestation de deux cents femmes qui, enchaînées les unes aux autres, marchèrent dans les rues de Montréal afin de dénoncer le règlement anti-manifestation du maire Drapeau. Elles voulaient, par la même occasion, montrer leur engagement, soit leur volonté de s'impliquer dans la vie politique.

Comme les autres féministes radicales, le FLF revendiquait le droit à l'avortement libre et gratuit, la participation des femmes dans tous les domaines, etc. Les femmes qui en faisaient partie ne voulaient pas se limiter à faire des pressions auprès du gouvernement et à écrire aux ministres : elles désiraient poser des actions afin d'obtenir des changements radicaux, elles désiraient créer une solidarité entre toutes les Québécoises. Le FLF créa le journal « Québécoises deboutte ! » du nom de son slogan. Le FLF disparut en 1971.

L'année suivante, en 1972, le « Centre des femmes de Montréal » prit la relève, et ce, jusqu'en 1975. Ce groupe était dévoué aux luttes des femmes de même qu'à celles de la classe ouvrière.

Le collectif les « Têtes de Pioches », par la suite, fit également paraître ses revendications, et ce, à l'aide du journal du même nom, publié entre 1976 et 1979. Il dénonça l'oppression des femmes de même que les autres formes de pouvoir. C'est avec le journal de ce collectif que l'appellation « radical » devint courante au Québec.

En 1975, ce fut l'Année internationale de la femme : Le mouvement des femmes gagna alors en visibilité dans les médias.

Dans les années 1980...

En 1985, le climat politique changea au Québec. Avec l'arrivée au pouvoir des libéraux au provincial, et du gouvernement conservateur au fédéral (l'année précédente), c'était l'entrée en force du néolibéralisme. La visibilité et les actions du mouvement des femmes en subirent les contrecoups. Le gouvernement libéral, par exemple, annula la seconde phase d'un sommet sur la situation économique des Québécoises. Ce faisant, la visibilité des revendications des femmes auprès de la population se fit moindre. Les actions entreprises par les groupes de femmes furent également compromises. Avec la nouvelle conjoncture de réduction de l'État et les coupures budgétaires, beaucoup de groupes de femmes prirent alors en charge les services offerts aux femmes. Ces groupes, cela dit, avaient peu de ressources. Le gouvernement souhaitait ne subventionner que ceux qui étaient rentables et qui, d'autre part, répondaient aux objectifs étatiques, et non pas à ceux qu'ils avaient eux-mêmes identifiés. Les groupes de femmes adoptèrent alors

des stratégies pour investir les lieux de pouvoir et créèrent des partenariats afin d'arriver à poursuivre leurs missions : ils se rassemblèrent autour de Tables régionales de concertation.

Depuis la seconde moitié des années 1980, la pensée féministe, au Québec comme ailleurs, s'est diversifiée. Les Québécoises, par exemple, furent notamment interpellées par les spécificités des expériences des femmes des communautés culturelles, des femmes autochtones et des femmes immigrantes alors qu'elles participaient aux conférences mondiales de l'ONU sur les femmes qui eurent lieu à Nairobi en 1985, et à Beijing en 1995. Le mouvement des femmes fut également interpellé par les revendications spécifiques de divers groupes de femmes : des lesbiennes, des travailleuses du sexe, des femmes pauvres, etc.

Notons, par ailleurs, que c'est également à partir des années 1980 que les féministes universitaires publièrent, au Québec, de plus en plus d'études concernant les conditions de vie des femmes et les rapports sociaux de sexes.

Depuis les années 1990...

Les acquis, durement gagnés par les femmes, sont aujourd'hui nombreux. Cependant, un bout de chemin reste à faire afin d'obtenir une véritable égalité de fait entre les hommes et les femmes. Car si les femmes ont acquis, selon la loi, un statut égalitaire aux hommes, il n'en demeure pas moins qu'en pratique, cela ne se vérifie pas toujours : les femmes gagnent, en moyenne, un salaire moins élevé que les hommes, et plusieurs d'entre elles n'arrivent pas à faire carrière dans les milieux traditionnellement masculins. Elles sont toujours davantage responsables de l'éducation des enfants et des travaux domestiques, et plusieurs sont toujours victimes de violence conjugale, etc.

Afin d'améliorer la condition de vie des femmes, des femmes et des groupes de femmes continuent de manifester et de faire entendre leurs revendications. Cela a donné lieu à des actions de grande envergure. En 1995, par exemple, quelque 800 femmes parcoururent, lors de la « Marche du pain et des roses », 200 km à travers le Québec pour arriver devant l'Assemblée nationale, le 4 juin, où près de 20 000 personnes les accueillirent avec des milliers de roses. Neuf (9) revendications contre la pauvreté étaient portées par ces femmes. Puis, il y eut la « Marche mondiale » en l'an 2000, où près de 40 000 femmes ont manifesté au Québec contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. À l'appel des féministes québécoises, de nombreuses femmes se mobilisèrent dans 160 pays du monde.

Et maintenant, que l'avenir nous réserve-t-il ?